



**DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
De la Communauté de Communes
du Val de Cher

Séance du 26 janvier 2011

République
Française

*
Département
de l'Allier

Nombre de
délégués en
exercice : 21

Présents : 21
dont 2
suppléants

Votants : 21
Votes pour : 21
Votes contre : 0

L'an deux mille onze, le vingt six janvier à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val de Cher, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Maillet, sous la présidence de Monsieur Gérard CIOFOLO, Président.

Date de la convocation : 17 janvier 2011

Présents : MM. BICH, BOULADE, CACHET, CAZEAUD, CHABRILLAT, CHARVERON, CIOFOLO, DE LAMARLIERE, GUILLET, ITARD, LAPRUGNE, LE ROUX, PAILLERET, PASQUIER, PERONIN, PREVOST, QUINAULT, RIVIERE, Mmes LACHASSAGNE A., LACHASSAGNE G., TUCKER.

Absents excusés : MM BESSON, KEMIH

Pouvoir : M. CHABRILLAT pour M. BESSON, M PERONIN pour M KEMIH

A été nommé secrétaire de séance : M.DE LAMARLIERE

Délibération n°20110126-010

Objet : Mise en concession autoroutière de la RCEA

Informé de la démarche de débat public et fort du constat désastreux sur la Route centre Europe Atlantique (RCEA),

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DECLARE l'urgence de la réalisation d'une mise à niveau sur l'ensemble du tracé de la RCEA dans le département de l'Allier

DONNE SON ACCORD avec la procédure de concession autoroutière pour réaliser cette mise à niveau dans les meilleurs délais sachant que le parti d'aménagement retenu doit correspondre au maintien des échangeurs et à la gratuité pour les déplacements locaux.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Gérard CIOFOLO

